

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2025

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2025

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2025 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC au 31 juillet 2025, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. ¹
Montréal, le 20 octobre 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° 129449

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Développement du sport		
Discipline	573 200	349 379
Développement de l'excellence	-	56 233
Ressources	-	55 555
	<u>573 200</u>	<u>461 167</u>
Adhésions	460 230	489 748
PSEI / PSES - Événements	-	34 000
PSDE - Excellence	736 938	368 435
PSFSQ - Fédération	608 256	605 175
Autres - Fédération	133 934	159 203
	<u>1 479 128</u>	<u>1 166 813</u>
Fédération	240 078	284 002
Placements - Sports (note 8)	71 341	49 476
	<u>311 419</u>	<u>333 478</u>
	<u>2 823 977</u>	<u>2 451 206</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 196 257	1 014 192
Développement du sport	1 297 272	1 478 772
Fédération	193 416	164 811
Amortissement des immobilisations	26 869	27 912
	<u>2 713 814</u>	<u>2 685 687</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>110 163</u>	<u>(234 481)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2025

	2025				2024	
	Investi en immobilisations \$	Programme Placements-Sports (note 8) \$	Affecté plan stratégique \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT (après redressement)	111 648	-	463 741	700 000	1 275 389	1 509 870
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(26 869) ^(*)	-	-	137 032	110 163	(234 481)
Acquisition d'immobilisations corporelles	22 698	-	-	(22 698)	-	-
Affectations d'origine interne (note 9)			114 334	(114 334)	-	-
Produits Placements Sports (note 8)		71 341		(71 341)	-	-
Utilisation des produits de Placements Sports (note 8)		(71 341)		71 341	-	-
SOLDE À LA FIN	107 477	-	578 075	700 000	1 385 552	1 275 389

^(*) Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 JUILLET 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
	ACTIF	
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	37 980	51 316
Placements à court terme (note 3)	1 246 933	1 381 060
Créances (note 4)	755 815	705 182
Stocks	8 855	8 855
Frais payés d'avance	16 229	7 550
	<u>2 065 812</u>	<u>2 153 963</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>107 477</u>	<u>111 648</u>
	<u><u>2 173 289</u></u>	<u><u>2 265 611</u></u>
	PASSIF	
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	787 737	635 793
Revenus reportés	-	8 566
Apports reportés (note 7)	-	345 863
	<u>787 737</u>	<u>990 222</u>
	ACTIF NET	
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	107 477	111 648
AFFECTÉ AU PLAN STRATÉGIQUE (note 9)	578 075	463 741
NON AFFECTÉ	700 000	700 000
	<u>1 385 552</u>	<u>1 275 389</u>
	<u><u>2 173 289</u></u>	<u><u>2 265 611</u></u>

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	110 163	(234 481)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<u>26 869</u>	<u>27 912</u>
	<u>137 032</u>	<u>(206 569)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	(50 633)	(197 091)
Frais payés d'avance	(8 679)	(1 265)
Créditeurs	151 944	45 980
Revenus reportés	(8 566)	8 566
Apports reportés	<u>(345 863)</u>	<u>304 888</u>
	<u>(261 797)</u>	<u>161 078</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	<u>(124 765)</u>	<u>(45 491)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(22 698)	(128 936)
Variation des placements	<u>134 127</u>	<u>265 057</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>111 429</u>	<u>136 121</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt bancaire et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>(40 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(13 336)</u>	<u>50 630</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>51 316</u>	<u>686</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>37 980</u></u>	<u><u>51 316</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse ou de l'excédent des chèques en circulation sur l'encaisse.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2025

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 juillet 1976. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Selon les lettres patentes, les objets sont les suivants:

Promouvoir, enseigner, protéger, encourager et perpétuer l'art de la natation au Québec;

Promouvoir par une action concertée et coordonner les intérêts des associations locales et régionales de natation au Québec;

Stimuler l'opinion publique et les autorités compétentes, afin d'obtenir des aménagements convenables, des facilités adéquates et des instructeurs expérimentés en vue de la pratique et de l'acquisition de l'art de la natation.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Revenus de placements

Les revenus de placements affectés sont constatés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont gagnés.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2025

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Inscriptions

Les produits d'inscriptions sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les autres produits sont enregistrés lors de leur encaissement ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 1996 ont été imputées en charges de l'exercice où celles-ci ont été acquises.

Les immobilisations acquises après le 1^{er} avril 1996 sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes, les taux et la durée indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %
Matériel et équipements	Amortissement dégressif	20 %

Services rendus par les bénévoles

La fédération a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les crédateurs et le prêt.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2025

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Épargne à terme régulière, au taux de 2,70 %, échéant le 23 avril 2026	1 000 000	1 000 000
Compte Avantage entreprise	246 933	381 060
	<u>1 246 933</u>	<u>1 381 060</u>

4- CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Subventions	139 487	259 075
Comptes clients	611 868	450 395
Provisions pour mauvaises créances	-	(7 774)
Compte à recevoir - autres	60	3 486
Taxes à la consommation	4 400	-
	<u>755 815</u>	<u>705 182</u>

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2025

5- IMMOBILISATIONS

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements informatiques	54 473	39 126	15 347	19 184
Mobilier et équipement	27 149	27 149	-	-
Matériel et équipements	138 279	46 149	92 130	92 464
	219 901	112 424	107 477	111 648

6- CRÉDITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	686 455	570 674
Salaires et vacances à payer	91 703	57 357
Sommes à remettre à l'État	9 579	7 762
	787 737	635 793

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 juillet 2024	Octroi ou encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde 31 juillet 2025
	\$	\$	\$	\$
Traversée Internationale du Lac St-Jean	25 000		25 000	-
PSDE 2019-2020	5 000		5 000	-
PSDE 2020-2021	55 646		55 646	-
PSDE 2021-2022	55 646		55 646	-
PSDE 2022-2023	68 510		68 510	-
PSDE 2023-2024	136 061		136 061	-
	345 863	-	345 863	-

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2025

8- PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

	Dons admissibles	Appariements	Total	Fonds de dotation 20%
	\$	\$	\$	\$
AN 1 - 31 mars 2013	-	-	-	-
AN 2 - 31 mars 2014	-	-	-	-
AN 3 - 31 mars 2015	10 000	18 000	28 000	5 600
AN 4 - 31 mars 2016	890	1 602	2 492	498
AN 5 - 31 juillet 2017	12 000	21 600	33 600	6 720
AN 6 - 31 juillet 2018	10 791	19 424	30 215	6 043
AN 7 - 31 juillet 2019	3 300	5 610	8 910	1 782
AN 8 - 31 juillet 2020	18 882	26 435	45 317	8 768
AN 9 - 31 juillet 2021	5 770	8 078	13 848	5 308
AN 10 - 31 juillet 2022	6 683	16 039	22 722	4 544
AN 11 - 31 juillet 2023	13 015	31 236	44 251	8 850
AN 12 - 31 juillet 2024	19 863	27 808	47 671	11 918
AN 13 - 31 juillet 2025	28 023	39 232	67 255	16 813

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la Fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds, Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 juillet 2025, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 28 264 \$ (32 428\$ en 2024) et la somme du capital investi chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 62 889 \$ (34 909 \$ en 2024).

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Dons admissibles	28 023	19 863
Appariements	39 232	27 808
Intérêts	4 086	1 805
	<u>71 341</u>	<u>49 476</u>
Charges		
Salaires	<u>71 341</u>	<u>49 476</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2025

9- AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En date du 13 septembre 2021, il a été résolu que les surplus cumulés excédant 700 000 \$ soient affectés au plan stratégique.

La Fédération ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Une entente a été signée en date du 24 janvier 2025 entre la Fédération de natation du Québec (FNQ) et un de ses membres et qui a pour but de définir les conditions selon lesquelles la FNQ accepte de cautionner la marge de crédit de 140 000 \$ de ce membre auprès de la Caisse Desjardins, afin de soutenir les opérations du club. Par ailleurs, la FNQ acceptent que les sommes dûes par ce membre, et évaluées à 61 528 \$, soient remboursées sans intérêts si celles-ci sont remboursées en totalité avant le 31 octobre 2027 ou à la fermeture de la marge de crédit, sans quoi les intérêts seront perçus depuis la date de la signature de l'entente pour toute somme non remboursée, au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada.

11- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses crédateurs. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

12- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.